



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-029-2021-08

PUBLIÉ LE 19 AOÛT 2021

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / Pôle Politique du travail

IDF-2021-08-19-00002 - Décision n° 2021-108 du 19 août 2021 portant affectation d agents au sein du réseau des risques particuliers liés à l amiante d Île-de-France (2 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

IDF-2021-08-19-00002

Décision n° 2021-108 du 19 août 2021 portant
affectation d agents au sein du réseau des
risques particuliers liés à l amiante
d Île-de-France



**Décision n° 2021-108 du 19 août 2021 portant affectation d'agents
au sein du réseau des risques particuliers liés à l'amiante d'Île-de-France**

**Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
d'Île-de-France,**

Vu l'article R.8122-9 du code du travail,

Vu l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France à compter du 1^{er} avril 2021,

Vu l'information du Comité Technique Régional d'Île-de-France en date du 4 février 2014,

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Sont désignés pour assurer un appui aux unités de contrôle et pour mener une action régionale en Île-de-France dans le cadre du réseau des risques particuliers liés à l'amiante les agents suivants :

- Alexandre AZARI (unité départementale de Paris)
- Emeline BRIANTAIS (unité départementale de Paris)
- Véronique GODIN (unité départementale de Paris)
- Delphine MUNIER (unité départementale de Paris)
- Christine GHIZZONI (direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-et-Marne)
- Naila OTT (direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-et-Marne)
- Jeanne LEMASSON (direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines)
- Marie-Lise CARTON ZITO (direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines)
- Aurélie FORHAN (direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Essonne)
- Youssef CHEHADY (unité départementale des Hauts-de-Seine)
- Catherine FOMBELLE (unité départementale des Hauts-de-Seine)
- Audrey GEHIN (unité départementale du Val-de-Marne)
- Nimira HASSANALY (unité départementale du Val-de-Marne)
- Marielle GUEZOU (direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Val-d'Oise)
- Thierry JOURNET (unité régionale d'appui et de contrôle des grands chantiers)

Monsieur Dominique ANTOLINI (unité régionale, affecté sur le site de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines) et Madame Cécile RIBOLI (unité régionale) apportent en tant que de besoin leur appui au réseau.

Article 2

La présente décision entre en vigueur à la date de sa publication.

Article 3

La décision n° 2021-21 du 1^{er} avril 2021 portant affectation d'agents au sein du réseau des risques particuliers liés à l'amiante d'Île-de-France est abrogée.

Article 4

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France est chargé de l'application de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Île-de-France.

Fait à Aubervilliers, le 19 août 2021

Le Directeur régional et interdépartemental de
l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités,



Gaëtan RUDANT

SIGNÉ PAR CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE
--